

ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE LAITIER AU SÉNÉGAL¹

par Abdoulaye **Diarra**

Jean-Marc Boussard². – Voici bien longtemps que les exportations subventionnées de produits agricoles par l'Union européenne sont accusées d'inhiber la croissance de la production locale dans les pays en voie de développement, tout spécialement en Afrique. Le cas du lait au Sénégal illustre parfaitement ce problème : alors que le pays dispose de ressources abondantes en aliments et en bétail, la plus grande partie du lait et des produits laitiers (comme les yaourts) qui y sont consommés provient de la poudre de lait communautaire réhydratée. Les efforts effectués par des firmes comme Nestlé pour créer une filière « lait » locale ont été des échecs, du fait de la concurrence des importations obtenues à des prix sans rapport avec leur coût de production. Est-il cependant possible d'imaginer une filière lait nationale dans ce pays, sous quelles conditions, et avec quelles conséquences ? Telle est la question traitée ici.

Dès le départ, il apparaissait clairement que la chose ne serait possible que sous la protection de barrières à l'entrée, permettant de garantir un minimum de rentabilité à tous les acteurs de la filière. C'est justement l'absence de ces barrières qui avaient été fatales à « l'expérience Nestlé » de 1991-2003. Les dérogations prévues par les traités internationaux en faveur des pays pauvres rendent de telles barrières juridiquement possibles. Encore faut-il avoir une idée des conditions de leur établissement, et des conséquences qu'elles peuvent entraîner non seulement pour les producteurs, mais aussi pour les transformateurs, les consommateurs et les finances publiques, dans différentes hypothèses.

Pour bâtir une série de scénarios, M. Diarra s'est appuyé sur un ensemble de modèles économétriques du comportement des agents de la filière, construits avec les ressources de la « programmation mathématique » (optimisation non linéaire sous contrainte). Ils font un large usage de la théorie du comportement de l'homme rationnel devant le risque, puisque c'est justement des conditions de risque qui empêchent les banques d'investir dans la filière lait sénégalaise, et donc à celle-ci de se développer. D'abord créés « en isolation », pour chaque type d'agents séparément, ces modèles sont ensuite interconnectés les uns avec les autres, de façon à étudier l'impact des mesures envisagées sur l'ensemble de la filière.

Après avoir vérifié que, dans les conditions actuelles, ses modèles reflètent les comportements effectivement observés (et constatés lors d'enquêtes sur le terrain), M. Diarra a envisagé trois scénarios principaux : 1/ une protection douanière forte sans aide à l'investissement; 2/ de fortes aides à l'investissement, sans protection douanière; 3/ une protection douanière modérée et le maintien des subventions à l'investissement.

¹ Thèse de doctorat en Sciences économiques, dirigée par: Jean-Jacques Gabas et Michel Benoit-Cattin à l'Université de Paris-Sud ; soutenue le 19 octobre 2009 avec la mention « très honorable ». 249 pages + annexes 56 pages.

² Membre de l'Académie d'Agriculture de France, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, Laboratoire de Politique économique, CIRAD, 45bis, avenue de la Belle-Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne. Courriel : boussard@ivry.inra.fr

Pour développer une production laitière nationale dans le premier cas, il faut un niveau de protection qui conduit à des hausses de prix inacceptables pour les consommateurs urbains pauvres. Les subventions dans la seconde hypothèse doivent atteindre un niveau incompatible avec l'équilibre des finances publiques. La troisième hypothèse permet de financer les subventions à l'investissement grâce aux recettes permises par une protection modérée qui ne pèse pas exagérément sur les prix : c'est donc une solution viable. Elle ne sera cependant mise en œuvre que si les conditions politiques s'y prêtent : l'auteur termine par un appel à poursuivre les recherches dans le domaine de la science politique, tout en s'interrogeant sur les limites de son modèle qui ne permet pas de prendre en considération l'ensemble de l'économie du pays, comme pourrait le faire un modèle d'équilibre général.

Ce travail est exemplaire à bien des égards : D'abord, il montre la façon « correcte » de se servir d'un modèle en économie, comme un support du raisonnement, et non comme une arme dans le combat politique, comme c'est hélas souvent le cas. De fait, le scénario 3 n'avait pas été envisagé au départ, et constitue une réelle surprise de nature à renouveler un débat trop souvent abordé sous l'angle idéologique. Ensuite, il montre que les outils qu'il a utilisés, mis au point au CIRAD depuis une vingtaine d'années, sont vraiment susceptibles de rendre des services concrets. Enfin, il propose une solution nouvelle et originale à une question qui empoisonne les relations entre l'Afrique et l'Europe depuis des décennies. Il mérite un hommage.